



Conseil Municipal

Du
15/03/2017

Réuni à la Mairie de
Villeparois
à 20 heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le **07/03/2017**

et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : 11

Président de séance
**Le Maire,
Bruno MICHEL**

Secrétaire de séance
**Jean-Pierre
POUGET**

**DELIBERATION N°
4**

**DOSSIER
REFERENCE**

Déposée le /
/ 2017
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2017
A la porte de la Mairie

Annexes :

REPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

COMMUNE DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT Le 15 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS BAGUET Nathalie BOHN Christelle, VINCENT Marie-Thérèse, WAII Mariam, ROYER André, MICHEL Bruno, POUGET Jean-Pierre, DUARTE-SERRA Jean, BOURGEOIS Michel MILLOT Pierre-Edouard

ETAIT EXCUSE OU ABSENT :
Messieurs BAUGEY Florimond

Pouvoir donné à :
Michel BOURGEOIS

Lotissement les Coteaux de la roche Compte de gestion 2016 Compte administratif 2016

Rapporteur: Le Maire

Je vous propose d'examiner le compte de gestion 2016 puis le compte administratif 2016 du lotissement "Les coteaux de la roche", annexés à la présente délibération.

Ces deux documents ont été vérifiés par Monsieur le Trésorier Principal de la commune, et sont parfaitement conformes.

Aucune opération n'a été réalisée sur ce budget, excepté les opérations de stock. Ce budget enregistre également tant en fonctionnement qu'en investissement le remboursement de l'emprunt de 200 000 € souscrit pour financer, en partie, les travaux de viabilisation.

Cette dépense, d'un montant annuel de 17 205 €, est financée par le budget communal.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	353 184.59	367 389.59
	Section d'investissement	358 125.03	343 920.63
REPORT DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement		69 051.60
	Report en section d'investissement	207 348.30	
Total réalisation + reports		918 657.92	780 361.82
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	00,00	0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	00,00	0.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	353 184.59	436 441.19
	Section d'investissement	565 437.33	343 920.63
	TOTAL CUMULE	918.657.92	780 361.82

La dette de ce service s'élève au 31/12/2016 à 122 969.10

Le remboursement de cette dette génère une dépense annuelle de 17 204.40 €

Le Maire quitte la séance.

La présidence est assurée par Monsieur Michel BOURGEOIS

Décision : Exprimées 9
 Abstention : 1
 Contre : 0
 Pour 9

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le compte de gestion 2016 puis le compte administratif 2016 du lotissement du Coteaux de la Roche.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Bruno MICHEL

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

A Villeparois le

Delib 2017 04 VOTE CG ET CA 2016 lot coteaux.doc